



**MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, ce 7 juillet 2014 à 20 h.

ÉTAIENT PRÉSENTS

| | |
|-------------------------|--|
| M. LE MAIRE | Denis Lévesque |
| MM LES CONSEILLERS : | Pierre Saillant, pro maire Lauréat Jean Luc Forgues |
| MMES LES CONSEILLÈRES : | Kathleen Saint-Jean Karine Saint-Jean Colette Beaulieu |

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE EST ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 20 h et formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Procès-verbaux et suivis
 - 3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014
4. Trésorerie
 - 4.1 Approbation et autorisation des comptes à payer
 - 4.2 Autoriser l'achat de conteneurs pour les matières résiduelles
 - 4.3 Autoriser le versement du budget annuel au Comité de la famille
 - 4.4 Demandes d'appui financier
5. Entente, contrat, autorisation et appui
 - 5.1 Autoriser l'adhésion au programme Simb@
 - 5.2 Autorisation de procéder à l'appel d'offres pour le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égouts de la rue des Cèdres
 - 5.3 Autorisation de procéder à l'appel d'offres pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver
 - 5.4 Autorisation de procéder à l'appel de candidature pour le poste de secrétaire-réceptionniste

6. Avis de motion et autres
 - 6.1 Avis de motion visant à modifier les limites de vitesse de la rue Notre-Dame
 - 6.2 Avis de motion visant à modifier le règlement de zonage numéro 116-90 et présentation du premier projet
7. Règlements
 - 7.1 Adoption du PREMIER projet de règlement numéro 253-2014 visant à modifier le règlement de zonage numéro 116-1990 afin de permettre un maximum d'une habitation multifamiliale dans la zone VB1
8. Dépôt de documents
 - 8.1 Budget de la bibliothèque Odile-Boucher
 - 8.2 Ristourne de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)
 - 8.3 Lettre de non-renouvellement
9. Correspondance
10. Nouvelles affaires
11. Période de questions
12. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

101-2014

et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé, en laissant le point « Autres sujets » ouvert.

3. PROCÈS-VERBAUX ET SUIVIS

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

102-2014

et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juin 2014 soumis aux membres du Conseil dans les délais prescrits soit adopté tel que lu.

Suivi : Aucun suivi à faire

4. TRÉSORERIE

4.1 Approbation et autorisation de paiement des comptes à payer

Il est proposé par madame la conseillère Karine Saint-Jean

103-2014

et résolu à l'unanimité que les membres du conseil municipal formant quorum approuvent les dépenses suivantes et autorise la directrice générale à effectuer les paiements et à procéder aux écritures comptables correspondantes :

- les dépenses incompressibles et les prélèvements pour la période du 1^{er} au 30 juin 2014, totalisant une somme de 143 238.06 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;
- le paiement des comptes fournisseurs dus au 30 juin 2014, pour un total de 145 278.61 \$, tel que détaillé à la liste suggérée des paiements annexée au présent procès-verbal.

4.2 Autoriser l'achat de conteneurs pour les matières résiduelles

CONSIDÉRANT que la location des conteneurs représente un montant important chaque année;

CONSIDÉRANT qu'il était prévu au budget 2014 d'acheter des bacs bruns pour les matières putréfiables, mais que l'achat est reporté en 2015.

104-2014

Il est proposé par madame la conseillère Kathleen Saint-Jean

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame France Boucher, directrice générale, l'utilisation d'une partie du budget prévu en 2014 pour l'achat de bacs bruns pour faire l'acquisition de huit (8) conteneurs pour les matières résiduelles.

4.3 Autoriser le versement du budget annuel au Comité de la famille

CONSIDÉRANT la correspondance reçue du Comité-famille pour demander le versement de leur budget annuel 2014;

CONSIDÉRANT l'implication de ce comité à améliorer la qualité de vie des citoyens par leurs activités prévues en 2014;

CONSIDÉRANT que le conseil réserve des montants pour la réalisation de ces activités.

105-2014

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse au Comité-famille le montant réserver au budget 2014 de 1 500 \$ pour leurs activités annuelles.

4.4 Demandes d'appui financier

- Association des résidents du lac de l'Est
- Association du cancer – Est-du-Québec
- Association des personnes handicapées du Kamouraska

106-2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal verse les montants suivants :

- **100 \$** à l'Association des résidents du lac de l'Est pour l'entretien de la chapelle;

5. ENTENTE, CONTRAT, AUTORISATION ET APPUI

5.1 Autorisation d'adhésion au programme Simb@

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder à l'acquisition d'équipements informatiques pour la bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT qu'une subvention équivalant à 50 % du coût de ces acquisitions est disponible par le biais d'un programme d'aide financière mis sur pied pour les bibliothèques affiliées.

107-2014

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents :

- **Que** la municipalité de Mont-Carmel adresse une demande de subvention dans le cadre du Programme Simb@, afin de doter la bibliothèque municipale du matériel informatique requis pour le rafraîchissement de ses équipements;
- **Que** madame France Boucher, directrice générale, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Mont-Carmel, tout document utile ou nécessaire afin de donner effet à la présente résolution, notamment la convention à intervenir avec le CRSBP.

5.2 Autorisation de procéder à l'appel d'offres pour le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égouts et de la rue des Cèdres

CONSIDÉRANT la résolution 065-2014 qui autorise un règlement d'emprunt d'un montant d'environ 140 000 \$ pour la continuité du projet du Carré des Cèdres;

CONSIDÉRANT que le conseil souhaite toujours aller de l'avant dans ce projet de développement résidentiel;

CONSIDÉRANT qu'une invitation pour la coupe de bois est en cours.

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

108-2014

et résolu à l'unanimité :

- **que** le conseil municipal autorise l'appel d'offres sur le SEAO pour la réalisation des travaux pour le prolongement du réseau d'aqueduc et d'égouts et de la rue des Cèdres.
- **Que** monsieur Denis Lévesque, maire et madame France Boucher, directrice générale, sont autorisés à signer au nom et pour la municipalité le contrat avec l'entrepreneur retenu;
- **Que** madame France Boucher, directrice générale, est autorisée à former son comité pour l'ouverture des soumissions.

5.3 Autorisation de procéder à l'appel d'offres pour le contrat d'entretien, de déneigement et de déglacage des rues et routes de la Municipalité

CONSIDÉRANT que le contrat octroyé en 2009 est arrivé à l'échéance;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire pour la municipalité de faire l'entretien d'hiver de ses routes.

Il est proposé par madame la conseillère Kathleen Saint-Jean

109-2014

et résolu à l'unanimité :

- **Que** le conseil municipal autorise l'appel d'offres pour l'entretien, de déneigement et de déglacage des rues et routes de la municipalité sur le SEAO.
- **Que** madame France Boucher, directrice générale, est autorisée à former son comité pour l'ouverture des soumissions.

5.4 Autorisation de procéder à l'appel de candidatures pour le poste de secrétaire-réceptionniste

CONSIDÉRANT la lettre de fin d'emploi reçue de madame Thérèse Lebel en date du 18 juin dernier nous annonçant son départ à la retraite pour le 3 septembre prochain;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de pourvoir ce poste le plus rapidement possible pour permettre le transfert de connaissance et la formation de la nouvelle personne;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

110-2014

et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame France Boucher, directrice générale, à procéder à l'affichage interne pour ce poste et à publier un appel de candidature dans le journal Le Placoteux.

6. AVIS DE MOTION ET AUTRES

6.1 Monsieur le conseiller Lauréat Jean donne un avis de motion qu'à une séance subséquente le règlement numéro 252-2014, visant à modifier les limites de vitesse sur la rue Notre-Dame, sera adopté.

111-2014

6.2 Madame la conseillère Colette Beaulieu donne un avis de motion que séance tenante le PREMIER projet de règlement numéro 253-2014, visant à modifier le règlement de zonage numéro 116-90, sera adopté. La présentation du projet est faite.

7. RÈGLEMENTS

7.1 Adoption du PREMIER projet de règlement numéro 253-2014 visant à modifier le règlement de zonage numéro 116-90 de la municipalité afin de permettre un maximum d'une habitation multifamiliale dans la zone VB1

ATTENDU que la municipalité de Mont-Carmel applique sur son territoire un règlement de zonage et qu'il apparaît nécessaire d'apporter des modifications à ce règlement;

ATTENDU que pour modifier un tel règlement, la municipalité doit suivre les procédures prévues aux dispositions des articles 123 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

Il est proposé par madame la conseillère Karine Saint-Jean

112-2014

et résolu à majorité d'adopter, par la présente, le PREMIER projet de règlement numéro 253-2014 visant à modifier le règlement de zonage numéro 116-90 de la municipalité afin de permettre un maximum d'une habitation multifamiliale dans la zone VB1. Qu'il devra être soumis à la consultation publique conformément à l'article 125 de la Loi;

et de fixer au jeudi 24 juillet 2014, à 19 h, l'assemblée de consultation publique que le conseil tiendra à la salle du conseil sur le projet de règlement.

8. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- 8.1** Budget de la bibliothèque municipale Odile-Boucher
- 8.2** Ristourne de la Mutuelle des municipalités du Québec(MMQ).
- 8.3** Lettre de non-renouvellement de contrat

9. CORRESPONDANCE

Madame France Boucher, directrice générale et secrétaire-trésorière fait la lecture de la correspondante qui a un intérêt public à la demande du président d'assemblée.

10. NOUVELLES AFFAIRES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

De 20 h 45 à 20 h 45.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés.

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

et résolu à l'unanimité que la séance soit close. Il est 20 h 46.

113-2014

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Secrétaire-trésorière

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.